
**Allocution prononcée par David Dodge
gouverneur de la Banque du Canada
au dîner en hommage aux bâtisseurs de la nation
Fondation Famous 5
Calgary, Alberta
le 13 octobre 2004**

Bonsoir. Je suis très heureux d'être ici ce soir. Aujourd'hui fut une journée toute spéciale pour la Banque du Canada. Ce matin, nous avons dévoilé un nouveau billet de 50 dollars qui célèbre l'édification de la nation et l'instauration des structures politiques, juridiques et sociales ayant favorisé la démocratie et l'égalité.

Comme vous le savez, l'un des événements et des thèmes illustrés par le nouveau billet est l'affaire « personnes ». Je suis particulièrement heureux d'être ici ce soir pour fêter le 75^e anniversaire de cette cause historique et rendre hommage aux Célèbres cinq, qui ont contribué à faire reconnaître, au Canada et ailleurs dans le monde, le droit de chaque individu de participer pleinement à la vie politique.

Comme l'affaire « personnes », la nouvelle coupure de 50 dollars souligne non seulement le droit des femmes d'exercer une charge publique, mais aussi la capacité des citoyens d'apporter de profonds changements et de contribuer à faire du Canada un pays où les droits et libertés sont protégés.

C'est pourquoi, avec ce nouveau billet, nous honorons également Thérèse Casgrain, une pionnière des droits de la personne au Canada. Par son engagement dans des organisations provinciales, nationales et internationales, Thérèse Casgrain a travaillé pour venir en aide aux défavorisés, pour faire avancer les droits des femmes et pour réformer la société dans l'intérêt de tous. Créée à la mémoire de cette Canadienne remarquable, la médaille du Prix

Thérèse-Casgrain du bénévolat, illustrée au verso du billet, souligne le travail de bénévoles canadiens qui défendent une noble cause et qui contribuent au mieux-être de leurs concitoyens. Renée Casgrain-Nadeau, fille de Thérèse Casgrain, a participé plus tôt aujourd'hui au dévoilement du billet de 50 dollars, et ce fut pour nous un grand honneur. Je suis également très heureux de voir des membres de la famille Casgrain ici ce soir.

Avant tout, le billet de 50 dollars célèbre le droit de toute personne de contribuer pleinement à la société et de jouir des avantages que procure une nation qui protège les droits et les libertés. C'est pour cette raison que nous avons inscrit sur ce billet la citation suivante tirée de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*: « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. »

Ces droits aident à créer et à promouvoir une société démocratique. Et c'est par les lois et les institutions publiques d'un pays qu'ils sont défendus et protégés.

La Banque du Canada a commencé à jouer un rôle essentiel dans la société canadienne dès 1935, soit quelques années seulement après l'affaire « personnes ». L'an prochain, nous fêterons le 70^e anniversaire de sa fondation. Et nous sommes tout à fait conscients de la place qu'occupe la Banque dans l'infrastructure sociale de notre pays.

La Banque a été créée à une époque où le pays cherchait son identité et luttait pour survivre aux bouleversements économiques et sociaux de la grande dépression. Rappelons-nous qu'au cours des années 1930, l'économie canadienne s'est contractée plus que toutes les autres, à part celle des États-Unis, et a mis davantage de temps à se redresser. La Crise a été particulièrement dure dans l'Ouest canadien. Lorsqu'elle a atteint son apogée,

environ les deux tiers de la population rurale des Prairies recevaient une aide quelconque du gouvernement.

Au cours de cette période, les premières composantes du système d'aide sociale du Canada ont été mises en place, et de nouvelles pressions sociales sont venues transformer la vie économique et politique du pays. C'est dans ce contexte que la Banque du Canada a ouvert ses portes en mars 1935, pour que le Canada puisse bénéficier d'une autorité monétaire centrale efficace. Notre mandat, qui n'a d'ailleurs pas changé depuis, consiste à réglementer le crédit et la monnaie dans l'intérêt de la vie économique de la nation et de façon générale à favoriser la prospérité économique et financière du Canada.

À cette fin, la politique monétaire de la Banque contribue à la bonne tenue de l'économie et à l'amélioration du niveau de vie des Canadiens en maintenant l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.

Nous émettons des billets de banque que les Canadiens et les Canadiennes peuvent utiliser en ayant l'assurance qu'ils seront aisément acceptés. La nouvelle coupure de 50 dollars en est un bon exemple.

Nous sommes également chargés de promouvoir la fiabilité, la solidité et l'efficacité du système financier, et d'offrir des services de gestion financière au gouvernement du Canada.

Notre travail n'est pas vraiment ce qui suscite le plus l'intérêt du public. Personne n'a jamais érigé de statue en l'honneur des responsables d'une politique monétaire efficace. Pourtant, aucune infrastructure n'est aussi importante que celle qui permet à tous les citoyens d'avoir confiance dans la valeur de leur monnaie et dans la solidité de leur économie.

Il n'est pas facile de créer une infrastructure qui inspire la confiance sur les plans social, économique et politique. Cela exige beaucoup de travail de la part de personnes dévouées, comme Irene Parlby. Son soutien à United Farmers of Alberta, et la carrière politique qu'elle mena par la suite, ont d'abord été une lutte pour améliorer les conditions extrêmement difficiles auxquelles étaient confrontées les femmes dans les fermes de l'Alberta.

À mesure que les sociétés ont évolué et que les économies du monde sont devenues plus ouvertes et reliées entre elles, on s'est intéressé de plus en plus aux notions de droits économiques, sociaux et culturels, qui faisaient partie d'un ensemble plus vaste de droits de la personne, définis après la Seconde Guerre mondiale. En 1948, ces droits ont été inscrits dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme*.

Les Célèbres cinq ont reconnu l'importance des droits économiques bien avant cela et ont œuvré à l'adoption de lois accordant également ces droits aux femmes. Par exemple, Louise McKinney, Henrietta Muir Edwards et Emily Murphy ont collaboré à l'établissement de la *Dower Act* en 1917, qui donnait aux Albertaines des droits de propriété dans le cadre du mariage. Et Nellie McClung a lutté pendant la majeure partie de sa vie politique pour l'obtention d'allocations familiales, pour l'amélioration des services publics de santé et pour le renforcement des droits de propriété des femmes mariées.

Aujourd'hui, au Canada, nous vivons dans une société où la plupart d'entre nous peuvent tenir pour acquis le droit de gagner un salaire équitable et de pourvoir aux besoins de leur famille. Mais nous ne devons pas sous-estimer l'importance des institutions ainsi que des politiques et des cadres macroéconomiques qui nous permettent de conserver notre niveau de vie actuel. Par exemple, lorsque l'inflation est maintenue à un taux bas, stable et prévisible, nos salaires et nos épargnes ne sont pas érodés par la hausse des prix, et notre

économie ne risque pas de s'effondrer par suite d'une déflation comme ce fut le cas dans les années 1930. Si nous avons une bonne politique monétaire, nous pouvons sans crainte faire des projets pour l'avenir.

De même, si notre système financier est solide, nous pouvons effectuer des opérations financières en toute confiance. Et si la monnaie est sûre, cela signifie que nous pouvons utiliser les billets de banque sans nous demander s'ils seront acceptés et sans risquer de nous voir remettre un faux.

À la Banque du Canada, nous avons toujours présent à l'esprit l'engagement que nous avons pris envers les Canadiens et les Canadiennes de contribuer au bien-être économique du pays. Pour ce faire, nous devons, entre autres, communiquer ouvertement et efficacement nos objectifs et rendre compte de nos actions.

Les Célèbres cinq et Thérèse Casgrain nous rappellent l'influence extraordinaire que peuvent avoir les individus sur la société. Comme l'a indiqué Louise McKinney, et je cite : « Le but de la vie d'une femme est le même que celui d'un homme : apporter la meilleure contribution qui soit à sa génération. »

Nous avons tous la responsabilité de participer au mieux-être de la société dans laquelle nous vivons. En tant qu'institution publique, la Banque du Canada prend cette responsabilité très au sérieux. Nous savons qu'en assumant notre rôle économique au sein de la société canadienne — en faisant en sorte que la population ait confiance dans la valeur de la monnaie — nous apportons du même coup une importante contribution sur le plan social. La Banque continuera de promouvoir le bien-être économique du Canada et de ses habitants. C'est là notre engagement envers vous.

Ce soir, nous célébrons l'engagement pris par cinq Canadiennes en vue de faire avancer notre pays. C'est un fait digne de mémoire, et je

remercie la Fondation Famous 5 de m'avoir invité à fêter avec vous le 75^e anniversaire de l'affaire « personnes ».